



RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 3/2024

SÉANCE DU MERCREDI 31 JANVIER 2023

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 19

En fonction : 19

(Convoqués le Lundi 22 Janvier 2024)

Présents : 11

Absents : 8

(Pouvoirs : 3)

Présents : Mesdames Véronique KREMER, Yolande VON HOF, Messieurs Jean-Luc BOHL, Antoine DORR, Michel DUMONT, Bertrand DUVAL, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Roger PEULTIER, Bernard STAUDT, Salvatore TABONE.

Absents excusés : Odile JACOB-VARLET (pouvoir donné à Michel LISSMANN)
Thierry HORY (pouvoir donné à Pierre MUEL)
Lucien VETSCH (pouvoir donné à Salvatore TABONE)
Claire ANCEL, Jean BAUCHEZ, Philippe HARDY, François HENRION, Frédéric NAVROT

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX MP2023-09 DE REHABILITATION DU RESERVOIR DE BLORY

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'une consultation a été engagée en vue des travaux de réhabilitation du réservoir de Blory, dans le respect des dispositions du Code de la Commande Publique, selon une procédure adaptée, librement définie par l'entité adjudicatrice.

Cette consultation a été lancée le 10 octobre 2023 pour une remise des offres fixée au 10 novembre 2023 à 16H00. Conformément aux possibilités offertes par le Code de la Commande Publique, une phase de demande de précisions et de négociation s'en est suivie.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offre se sont réunis le 31 janvier 2024 à 14H15 afin de procéder au choix de l'attributaire ayant présenté la meilleure offre au regard des critères de sélection fixés.

Après présentation du rapport d'analyse des offres et examen budgétaire, Monsieur le Président propose :

- de retenir l'offre du groupement d'entreprises RESINA SA et CP2E Sarl dont le siège social est situé au 4 rue de l'Épinette à SAINT SOUPPLETS (77165) pour un montant de 1 241 682,38 € HT en tranche ferme et de - 25 860,00 € HT en tranches optionnelles
- d'autoriser la Directrice à engager les procédures de passation, d'exécution, de suivi et de règlement du marché.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de Metz Métropole en date du 22 septembre 2020, portant sur les modalités de passation des contrats, actes et marchés et des délégations du Conseil d'Administration à la Directrice,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 31 janvier 2024,

ATTRIBUE le marché public de travaux pour la réhabilitation complète du réservoir de Blory sur la commune de MONTIGNY-LES-METZ, au groupement d'entreprises RESINA SA et CP2E Sarl dont le siège social est situé au 4 rue de l'Épinette à SAINT SOUPPLETS (77165) pour un montant de 1 241 682,38 € HT en tranche ferme et de - 25 860,00 € HT en tranches optionnelles

AUTORISE la Directrice à engager les procédures de passation, d'exécution, de suivi et de règlement du présent marché.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 31 janvier 2024,

Le Président,



Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.